

**Conclusions motivées du commissaire enquêteur Marc-Laurent BOUTIN**

Désigné en qualité de commissaire enquêteur par arrêté préfectoral N° E-2014-141 en date du 24 mars 2014 au titre de l'enquête parcellaire relative au projet de démolition-reconstruction et de réhabilitations de quatre immeubles d'habitation inscrits en emplacements réservés, en vue de la réalisation de programmes de logements sociaux situés 17, rue de la Métallurgie à Lyon 3<sup>e</sup> - 1, rue Verlet Hanus à Lyon 3<sup>e</sup> - 10, rue Marignan à Lyon 3<sup>e</sup> - 293, cours Lafayette à Lyon 6<sup>e</sup>.

**Le commissaire enquêteur après:**

- ☞ S'être fait présenté le projet par la communauté urbaine de Lyon ;
- ☞ Avoir visité 2 des 4 îlots concernés ;
- ☞ Avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces visées au §F du rapport.

**Compte tenu des éléments défavorables suivants :**

- ☞ La communauté urbaine de Lyon nous a donné de fausses informations sur le caractère du propriétaire d'un îlot.

**Compte tenu des éléments favorables suivants :**

- ☞ Le projet est conforme à la législation en vigueur ;
- ☞ Le projet a reçu zéro observation/question du public et une du commissaire enquêteur ne remettant pas en question la validité du dossier d'enquête.

Le bilan de tous les éléments sus exposés est le suivant :

Le commissaire enquêteur émet un avis **FAVORABLE**, concernant **le projet de démolition-reconstruction et de réhabilitations de quatre immeubles d'habitation inscrits en emplacements réservés, en vue de la réalisation de programmes de logements sociaux situés**

- ☞ **17, rue de la Métallurgie à Lyon 3<sup>e</sup> ;**
- ☞ **1, rue Verlet Hanus à Lyon 3<sup>e</sup> ;**
- ☞ **10, rue Marignan à Lyon 3<sup>e</sup> ;**
- ☞ **293, cours Lafayette à Lyon 6<sup>e</sup>.**

Fait à Lyon, le neuf juillet 2014.

  
BOUTIN Marc-Laurent  
Commissaire enquêteur  
TA Lyon (CCEL)

**Le commissaire enquêteur**  
**Marc-Laurent BOUTIN**

Conclusions établies sur 1 feuille

Enquête parcellaire relative au projet de démolition-reconstruction et de réhabilitations de quatre immeubles d'habitation inscrits en emplacements réservés, en vue de la réalisation de programmes de logements sociaux situés 17, rue de la Métallurgie à Lyon 3<sup>e</sup> - 1, rue Verlet Hanus à Lyon 3<sup>e</sup> - 10, rue Marignan à Lyon 3<sup>e</sup> - 293, cours Lafayette à Lyon 6<sup>e</sup>.